

cautions à prendre. On m'a dit qu'il n'y avait pas assez de vétérinaires de langue française possédant toutes les aptitudes voulues pour accomplir ce travail et je me suis mis en rapport avec les principaux collèges de vétérinaires de la province de Québec pour insister sur l'importance de cette inspection. Ceux d'entre nous qui ne comprennent pas le français seraient bouleversés si un inspecteur de langue française venait pratiquer des essais sur leurs troupeaux. On doit féliciter les cultivateurs de la province de Québec pour la patience dont ils ont fait preuve en permettant ces inspections. Ils n'ont pour ainsi dire pas créé la moindre obstruction et nous faisons tous les efforts possibles pour augmenter le nombre d'inspecteurs de langue française, dans les régions françaises.

L'hon. M. MOTHERWELL: Le ministre n'avancera pas très rapidement dans ce travail d'inspection si le crédit est réduit de \$250,000 cette année et de \$300,000 l'an dernier. Je ne veux pas qu'on s'imagine que je plaide pour l'interruption de ce travail dans la province de Québec, alors qu'on le continuerait dans l'Ontario, mais je sais que ce travail spécial a été commencé dans l'Ontario avant qu'il le fût dans Québec. Cependant, si l'on ne peut pas poursuivre tous les deux simultanément il faut, soit finir d'abord celui qui a été commencé le premier, soit augmenter ce crédit notablement, afin que les deux inspections se fassent simultanément.

M. GIROUARD: Le ministre a-t-il l'intention de faire inspecter, cette année, les zones où les essais ont été commencés?

L'hon. M. WEIR: Oui.

M. MacINNIS: Il y a quelque temps, j'ai demandé au ministre, au nom des éleveurs de volailles de la Colombie-Anglaise, de faire distribuer gratuitement du serum contre la varicelle aux éleveurs de volailles qui pratiquent eux-mêmes l'inoculation. Le ministre a-t-il eu le temps d'étudier la question et de prendre une décision?

L'hon. M. WEIR: Nous ne désirons pas donner de vaccin contenant des organismes vivants aux éleveurs de volailles ou aux autres personnes peu au courant de ces choses.

M. REID: Le ministre peut-il me dire ici quel genre d'inspection on fait sous le régime de la loi des viandes et des conserves alimentaires?

L'hon. M. WEIR: L'inspection se fait surtout dans les abattoirs et aussi pour le commerce d'exportation.

M. REID: Je songeais à une compagnie de la Colombie-Anglaise qui achète des chevaux. Les abat et en fait des conserves. Je pense

qu'on en a expédié une bonne partie en France et qu'on en a distribué une grande quantité aux éleveurs de renards. Nos inspecteurs ont-ils inspecté ces chevaux?

L'hon. M. WEIR: Ils les ont inspectés.

M. FERLAND: Je crois savoir que le district de Terrebonne a été ajouté à la zone pour l'an prochain. Le ministre pourrait-il inclure dans le district de Terrebonne la circonscription électorale qui, si mes renseignements sont exacts, s'appellera Joliette-Montcalm?

L'hon. M. WEIR: Personne ne l'a demandé, et je ne saurais répondre à propos de la circonscription électorale.

M. PARENT: Le ministre entend-il faire poursuivre l'inspection antituberculeuse dans le district de Terrebonne? Cette inspection a cessé il y a environ un an.

L'hon. M. WEIR: Comme c'est un nouveau territoire, nous ne reprendrons pas l'inspection cette année, à moins que nous n'avancions plus rapidement que nous ne le prévoyons aujourd'hui.

M. SEGUIN: Je remercie le ministre de ce qu'il a fait pour le comté de L'Assomption, mais je voudrais savoir si l'on va continuer cette année la tuberculisation des bestiaux.

L'hon. M. WEIR: Oui.

M. GIROUARD: Le ministre vient de dire qu'il y a un certain nombre d'inspecteurs canadiens français dans la province de Québec. Afin d'aller plus rapidement, ne voudrait-il pas songer à charger de ce travail des médecins vétérinaires là où les inspecteurs ne peuvent pas aller?

L'hon. M. WEIR: Nous choisissons les inspecteurs après examen passé devant le directeur vétérinaire, et tout médecin vétérinaire d'une province quelconque peut prendre part à cet examen. S'il y réussit, son nom sera mis sur la liste des candidats éligibles à ces fonctions.

(Le crédit est adopté.)

Economie rurale, y compris les marchés coopératifs agricoles, \$15,190.

M. LUCAS: Je suis heureux de constater qu'on a légèrement augmenté le chiffre de ce crédit, mais il est encore trop faible pour le travail qu'on doit accomplir. Sur la liste des crédits pour l'agriculture, il y a \$1,430,000 pour l'élevage, \$1,642,000 pour les fermes expérimentales, \$1,817,000 pour la santé des animaux. Tout cela a pour objet de produire davantage et d'améliorer la qualité. Je n'y ai aucune objection. Cependant, pourquoi produire toutes ces denrées si nous sommes inca-